

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Arrêté du 8 mars 2018 portant nomination au conseil d'administration
du centre d'études et de recherches de l'industrie du béton (CERIB)**

NOR : ECFL1806850A

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu les articles L.521-1 et suivants du code de la recherche fixant le statut juridique des centres techniques industriels;

Vu la loi n° 48-1228 du 22 juillet 1948, notamment les alinéas 5 et 6 de l'article 4;

Vu l'arrêté du 5 janvier 1967 portant création du centre d'études et de recherches de l'industrie du béton;

Vu l'arrêté du 28 janvier 2015 portant nomination au conseil d'administration du centre d'études et de recherches de l'industrie du béton;

Vu les statuts du centre d'études et de recherches de l'industrie du béton et notamment l'article 6 précisant la composition du conseil d'administration;

Vu les propositions des organisations syndicales les plus représentatives,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration du centre d'études et de recherches de l'industrie du béton :

1° Au titre des représentants des chefs d'entreprise :

M. Bedel (Bertrand).

Mme Belfroid (Françoise).

M. Bertrand (Christophe).

M. Charton (Jacques).

M. Deman (Bart).

M. Gomis (Christophe).

M. Gruat (Philippe).

Mme Hasni (Fayruz).

M. Hémary (Vincent).

M. Mazet (Philippe).

M. Peltier (Patrick).

M. Tisseyre (Michel).

Mme Valladeau-Roncin (Sylvie).

M. Vivier (Jean-Marc).

2° Au titre des représentants du personnel technique :

M. Duquenne (Thierry).

M. Halbert (Michel).

Mme Lazorko (Patricia).

M. Lécuyer (Marcel).

M. Springinsfeld (Philippe).

3° Au titre des représentants de l'enseignement technique supérieur et des personnalités particulièrement compétentes :

M. Beideler (Julien).
Mme Bernard-Gély (Anne).
M. Dubouloz (Nicolas).
M. Franssen (Jean-Marc).
M. Métayer (Dominique).
M. Mit (Pierre).
M. Pillard (Wilfried).
Mme Terrible (Clotilde).
Mme Voeltzel (Anne).

Leur mandat expirera le 31 décembre 2020.

Article 2

Le directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 8 mars 2018.

Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur général l'aménagement
du logement et la nature,*
PAUL DELDUC